



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

Bruxelles, le 18 avril 2005

6596/05

LIMITE

PV/CONS 9
RELEX 72

**DOCUMENT PARTIELLEMENT
ACCESSIBLE AU PUBLIC**

PROJET DE PROCÈS-VERBAL

Objet: 2641ème session du Conseil de l'Union européenne (AFFAIRES GÉNÉRALES
et RELATIONS EXTÉRIEURES), tenue à Bruxelles, le 21 février 2005

Session sur les relations extérieures

SOMMAIRE

Page

1.	Adoption de l'ordre du jour.....	3
2.	Moyen-Orient	3
3.	Iraq	3
	a) Projet de conclusions du Conseil	
	b) Action commune	
4.	Balkans occidentaux	3
	- Projet de conclusions du Conseil	
5.	Relations transatlantiques	4
6.	Ukraine	4
	- Projet de conclusions du Conseil	
7.	Révision de l'accord de Cotonou	4
8.	Afrique	6
	- Soudan	
9.	Divers	6
	- Sommet Bush - Poutine à Bratislava les 24 et 25 février 2005 (à la demande de la Slovaquie)	
	- Grand Lacs (à la demande de la Belgique)	
	- Bélarus (à la demande de la Lituanie)	
	- Mercosur (à la demande de l'Espagne)	
	- Candidature à la direction du PNUD (à la demande du Royaume Uni)	

o

o

o

1. Adoption de l'ordre du jour

doc. 6468/05 OJ/CONS 9 RELEX 65

Le Conseil a adopté l'ordre du jour susmentionné.

2. Moyen-Orient

doc. 6539/05 PESC 138 COMEP 7

Le Conseil a discuté les derniers développements au Moyen-Orient et a approuvé les conclusions qui figurent au doc. 6642/05 PESC 149 COMEP 8.

3. Iraq

a) Projet de conclusions du Conseil

doc. 6385/05 PESC 130 COMEM 11

Le Conseil a discuté les derniers développements en Iraq et a adopté les conclusions qui figurent au doc. 6567/05 PESC 140 COMEM 16.

b) Action commune

docs 6545/1/05 REV 1 CIVCOM 37 PESC 139 COSDP 80 RELEX 68

JAI 58 COMEM 15

6405/1/05 REV 1 CIVCOM 33 PESC 133 COSDP 72 RELEX 61

JAI 54 COMEM 12

Le Conseil est parvenu à un accord politique sur le projet d'action commune pour la mission intégrée Etat de droit, EUJUST LEX, figurant dans le doc. 6405/3/05 REV 3 - ainsi que la fiche financière concernant cette action, figurant dans le doc. 6545/2/05 REV 2 - en vue son adoption formelle ultérieurement par le Conseil.

4. Balkans occidentaux

- Projet de conclusions du Conseil

doc. 6166/1/05 REV 1 PESC 115 COSDP 58 COWEB 46

+ REV 1 COR 1 (fr)

Le Conseil a adopté les conclusions qui figurent au doc. 6166/1/05 REV 1 + REV 1 COR 1 (fr).

5. Relations transatlantiques

doc. 6321/05 USA 7 PESC 123 RELEX 55

Le Conseil a pris note des informations fournies par la Présidence relatives à la préparation de la visite du Président Bush.

6. Ukraine

- Projet de conclusions du Conseil
doc. 6568/05 PESC 141 NIS 28 COEST 32

Le Conseil a discuté les développements en Ukraine et a adopté les conclusions qui figurent au doc. 6568/05.

7. Révision de l'accord de Cotonou

docs 6509/05 ACP 30 FIN 68 PTOM 11 DEVGEN 31 RELEX 67
ACP-CE 2104/05
6302/1/05 REV 1 ACP 24 FIN 61 DEVGEN 25 RELEX 54

Le Conseil a arrêté la position de l'Union pour la réunion ministérielle de négociation ACP-UE du 23 février 2005 en vue de l'achèvement du processus de révision de l'Accord de Cotonou. Il charge la coordination communautaire de préciser cette position au cours des négociations, si nécessaire.

S'agissant du cadre financier pluriannuel de coopération au titre de l'Accord de Cotonou, le Conseil est convenu de ce qui suit :

1. Eléments pour le nouveau Protocole financier

- Le Protocole financier entrerait en vigueur au 1er mars 2005. Il couvrirait les montants d'engagements débutant à partir du 1er janvier 2008 pour une période de 5 ou 6 ans.

- L'Union maintiendra, pour la nouvelle période, son effort d'aide aux Etats ACP au moins au même niveau que le 9ème FED hors reliquats auquel il convient d'ajouter, sur base des estimations communautaires, les effets de l'inflation, de la croissance au sein de l'Union et de l'élargissement aux 10 nouveaux Etats membres.
- Toute modification requise au protocole financier ainsi qu'aux éléments de l'Accord de Cotonou y relatif sera décidée par le Conseil des Ministres ACP-CE, par dérogation à l'article 95 de l'Accord de Cotonou.

Déclaration de l'Union européenne

"L'Union s'engage à proposer dans les plus brefs délais et dans toute la mesure du possible avant le mois de septembre 2005 un montant précis pour le protocole financier ainsi que sa période d'application."

2. **SUPPRIMÉ**

8. Afrique

- Soudan
doc. 6474/05 PESC 135 COAFR 24
+ COR 1

Le Conseil a adopté les conclusions figurant au doc. 6670/05 PESC 153 COAFR 26 ACP 36.

9. Divers

- **Sommet Bush - Poutine à Bratislava les 24 et 25 février 2005**
(à la demande de la Slovaquie)

La délégation slovaque a fourni au Conseil des informations concernant la rencontre entre MM. Bush et Poutine à Bratislava les 24 et 25 février.

- **Grand Lacs**
(à la demande de la Belgique)

Le Conseil a entendu un rapport du Ministre belge des Affaires Etrangères sur sa dernière visite en RDC (Kinshasa, Goma et Bunia) et des contacts qu'il a eus lors de sa mission.

- **Bélarus**
(à la demande de la Lituanie)

Le Conseil, à la demande de la délégation lituanienne, a évoqué des activités de soutien à la société civile et à la démocratisation, dans la ligne des conclusions du Conseil du 22 novembre 2004.

- **Mercosur**
(à la demande de l'Espagne)

Le Conseil a eu un bref échange de vues pour relancer, à la lumière des résultats de différentes réunions récentes, les négociations avec le Mercosur, en vue de parvenir, si possible, à un résultat équilibré d'ici au Sommet UE-ALC prochain.

- **Candidature à la direction du PNUD**
(à la demande du Royaume Uni)

Le Conseil a pris note de la candidature de la baronne Valerie Amos (Royaume-Uni) au poste d'administrateur du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), pour remplacer M. Mark Malloch-Brown, devenu chef de cabinet du Secrétaire général des Nations Unies.

=====